



Bulletin du 13 mai 2004

### ***Une norme qui fait progresser l'utilisation de matériaux recyclés dans l'industrie de la construction et de l'entretien des infrastructures et des bâtiments***

Depuis un an déjà, la norme couvrant l'utilisation de matériaux recyclés en remplacement de matériaux granulaires neufs contribue à l'essor de l'industrie du recyclage des matériaux de construction au Québec.

Concrètement, cette norme permet de classifier et de caractériser les matériaux recyclés (MR) composés de résidus de béton, d'enrobés bitumineux et de briques, afin d'encadrer et d'encourager leur utilisation en remplacement de matériaux granulaires (MG) neufs. Une telle classification aide à mieux circonscrire l'utilisation de ces matériaux recyclés selon les différents types d'usage dans les travaux de construction et d'entretien des infrastructures et des bâtiments.

#### **Pourquoi une telle norme ?**

Cette normalisation était devenue nécessaire pour faciliter une utilisation adéquate de matériaux recyclés et pour permettre à l'industrie du recyclage des granulats de consolider ses activités. Grâce à cette norme, on facilite la rencontre de l'offre et de la demande.

C'est donc à la suite de demandes conjointes de la société d'État RECYC-QUÉBEC et du 3R MCDQ (Regroupement des récupérateurs et des recycleurs de matériaux de construction et de démolition du Québec), et en collaboration avec les principaux ministères gouvernementaux concernés, notamment celui des Transports, que cette norme a vu le jour.

**Nous invitons tous les donneurs d'ordres, publics et privés, les entrepreneurs et les professionnels engagés dans la conception et la réalisation de travaux de construction et d'entretien des infrastructures et des bâtiments à se procurer cette norme auprès du Bureau de normalisation du Québec (réf. NQ 2560-600 / 2002). Il en va de la protection de l'environnement, sans oublier les économies potentielles qui peuvent en résulter.**

Pour renseignements :  
Paul Gardon, normalisateur  
Bureau de normalisation du Québec (BNQ)  
(418) 652-2238, poste 2544



Réf. NQ 2560-600 / 2002

*Granulats – Matériaux recyclés fabriqués à partir de résidus de béton, d'enrobés bitumineux et de briques – Classification et caractéristiques.*